

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150219-2015_B096-DE
Date de télétransmission : 23/02/2015
Date de réception préfecture : 23/02/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 FEVRIER 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B096

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Présentation du bilan 2013 des actions d'associations à caractère économique

Le 19 février 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase Font d'Aurumy à Fuveau, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 février 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaucueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – CHARDON Robert, vice-président, Venelles, donne pouvoir à DAGORNE Robert – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à ALBERT Guy – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à ARDHUIN Philippe – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à FREGEAC Olivier

Excusé(e)s :

BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

05_2_01

BUREAU DU 19 FEVRIER 2015

Rapporteur : Roger PELLENC

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Interventions économiques

Objet : Présentation du bilan 2013 des actions d'associations à caractère économique

Information du Bureau

Ce bilan a pour objet de vous présenter les actions menées en 2013 par les associations à caractère économique ayant bénéficié d'un soutien financier de la Communauté du Pays d'Aix. Il a pour but de vous permettre d'apprécier les retombées économiques des **subventions de fonctionnement attribuées à 40 associations pour un montant global de 1.433.250 €.**

Exposé des motifs :

Un montant relativement important étant consacré tous les ans au soutien aux associations à caractère économique, il est proposé un bilan annuel de cette action permettant d'apprécier la portée de ces subventions de fonctionnement.

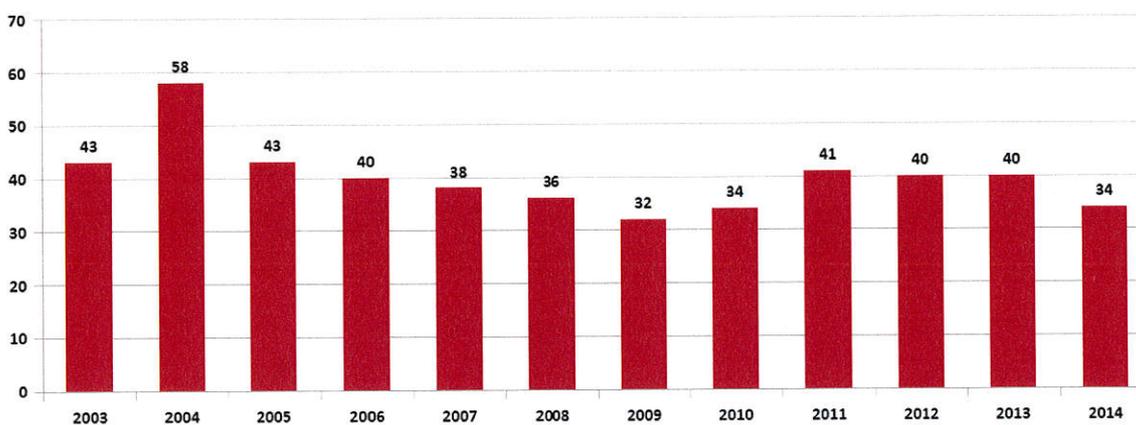
Le présent rapport présente dans une première partie une analyse quantitative globale et par thématique. La deuxième partie du rapport est consacrée à l'analyse qualitative réalisée sur la base des formulaires remplis par les associations.

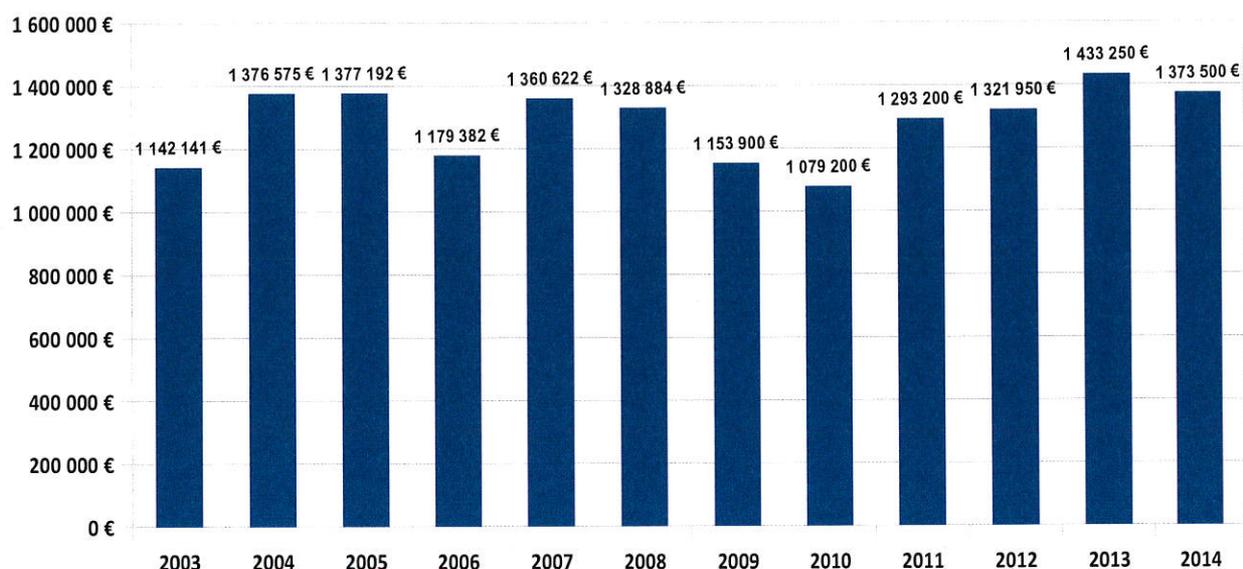
PREMIERE PARTIE - ANALYSE QUANTITATIVE

Le tableau ci-après recense, depuis 2003, le nombre d'associations subventionnées, ainsi que le montant global attribué.

ANNEE	Nombre d'associations subventionnées	Montant total voté en millions d'euros
2003	43	1.142.141
2004	58	1.376.575
2005	43	1.377.192
2006	40	1.179.382
2007	38	1.360.622
2008	36	1.328.884
2009	32	1.153.900
2010	34	1.079.200
2011	41	1.293.200
2012	40	1.321.950
2013	40	1.433.250
2014	34	1.373.500
Total des subventions versées depuis 2003		15.419.796

Nombre d'associations subventionnées de 2003 à 2014





1. CLASSIFICATION DES ASSOCIATIONS PAR THÉMATIQUE

Les associations subventionnées au titre du fonctionnement par la Direction des Interventions Economiques ont été classées en quatre thématiques :

1. Soutien à la création, à l'implantation et au développement des entreprises (ICE),
2. Structuration, coordination, animation des filières innovantes de haute technologie, des pôles d'excellence et de compétitivité (PC),
3. Gestion, coordination, animation des zones d'activités et des groupements de professionnels (ZA),
4. Animations, communication, événements à caractère économique (Animation).

Les tableaux suivants présentent la répartition des associations classées selon leur activité, ainsi que le montant des subventions qui leur ont été attribuées en 2013 .

1. Soutien à la création, à l'implantation et au développement des entreprises				
Associations	Rappel Montant voté en 2012	Montant voté en 2013	2013 (% de la thématique)	Montant voté en 2014
ALUMNI BUSINESS ANGELS	0 €	5 000 €	0,59 %	0 €
LES ENTREPRENEURIALES	8 000 €	8 000 €	0,95 %	0 €
SUD LUBERON INITIATIVE	10 000 €	10 000 €	1,19 %	10 000 €
RESEAU ENTREPRENDRE PROVENCE	10 000 €	10 000 €	1,19 %	10 000 €
COUVEUSE INTERFACE	10 000 €	10 000 €	1,19 %	10 000 €
PROVENCE CREATION D'ENTREPRISES	10 000 €	10 000 €	1,19 %	10 000 €
HISTOIRE D'ENTREPRISES	12 000 €	12 000 €	1,43 %	0 €
AIX MARSEILLE UNIVERSITE	15 000 €	0 €	0 %	0 €
CCE 13	15 000 €	15 000 €	1,78 %	15 000 €
CBE SUD LUBERON	15 000 €	15 000 €	1,78 %	15 000 €
IRCE	16 000 €	16 000 €	1,90 %	16 000 €
ADIJE	15 000 €	20 000 €	2,38 %	20 000 €
INCUBATEUR IMPULSE	10 000 €	20 000 €	2,38 %	20 000 €
CEEI PROVENCE	20 000 €	50 000 €	5,95 %	20 000 €
PAYS D'AIX INITIATIVE*	150 000 €	150 000 €	17,84 %	170 000 €
PAYS D'AIX DEVELOPPEMENT*	477 500 €	490 000 €	58,26 %	490 000 €
TOTAL	793 500 €	841 000 €	100,00 %	806 000 €

*La subvention 2012 à PAD, pour le fonctionnement général, s'élève à 477.500 €, auxquels s'ajoutent 100.000 € au titre du dispositif d'Amorçage Provence

*La subvention 2014 à PAD, pour le fonctionnement général, s'élève à 490.000 €, auxquels s'ajoutent 150.000 € au titre du dispositif d'Amorçage Provence

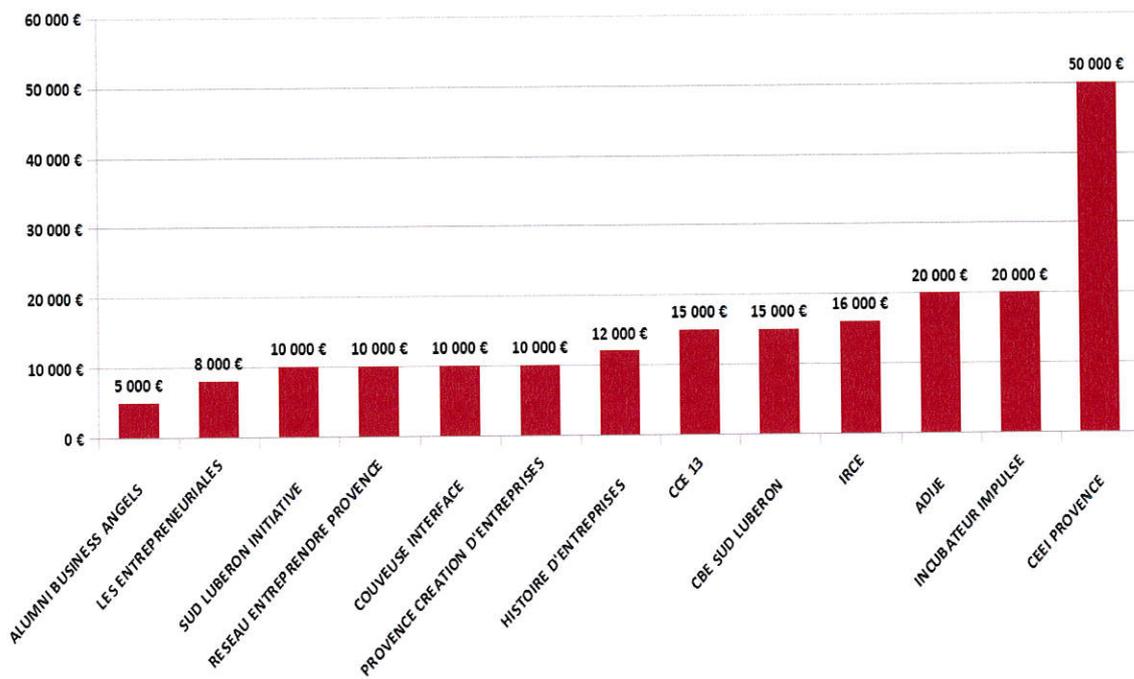
*La subvention 2013 à PAI, pour le fonctionnement général, s'élève à 150.000 €, auxquels s'ajoutent 30.000 € au titre de l'abondement de son fonds de prêt d'honneur.

*La subvention 2014 à PAI, pour le fonctionnement général, s'élève à 170.000 €, auxquels s'ajoutent 40.000 € au titre de l'abondement de son fonds de prêt d'honneur.

Quinze associations relevant de cette thématique ont été subventionnées pour un montant global de 841.000 €, représentant 58,68 % du montant total des subventions votées en 2013.

L'association Pays d'Aix Développement concentre plus de la moitié du budget de cette thématique.

Subventions 2013 aux associations dédiées à la création, à l'implantation et au développement des entreprises

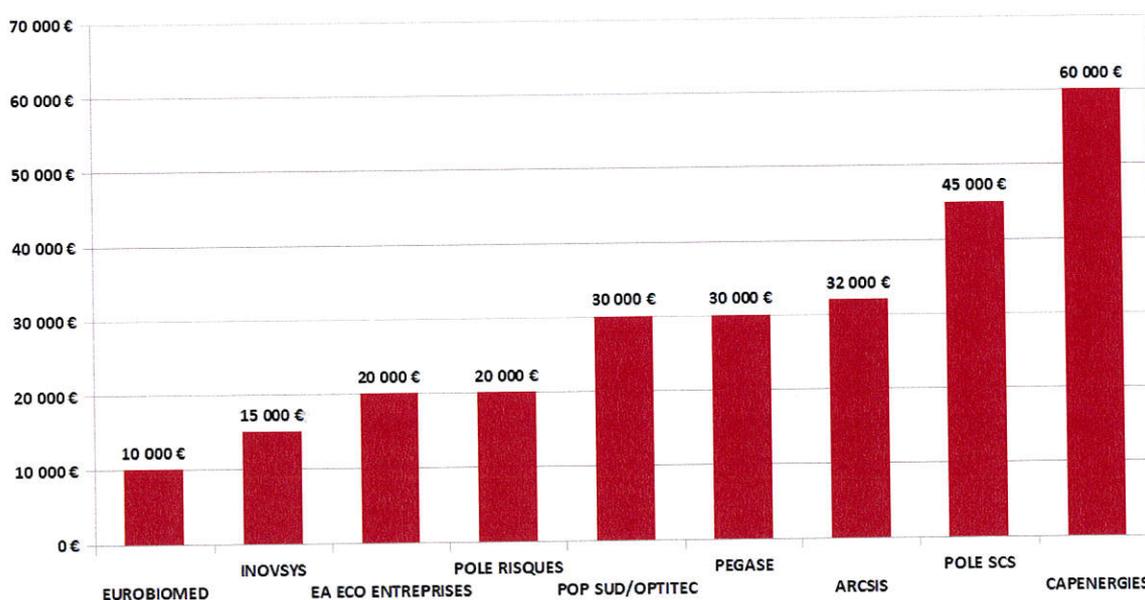


2. Structuration, coordination, animation des filières innovantes, de la haute technologie, des pôles d'excellence et de compétitivité

Associations	Rappel Montant voté en 2012	Montant voté en 2013	2013 (% de la thématique)	Montant voté en 2014
TOULON VAR TECHNOLOGIE	1 000 €	0 €	0 %	0 €
EUROBIOMED	10 000 €	10 000 €	3,82 %	8 000 €
INOVSYS	0 €	15 000 €	5,73 %	0 €
EA ECO ENTREPRISES	30 000 €	20 000 €	7,63 %	15 000 €
POLE RISQUES	15 000 €	20 000 €	7,63 %	15 000 €
POP SUD/OPTITEC	25 000 €	30 000 €	11,45 %	25 000 €
POLE PEGASE	30 000 €	30 000 €	11,45 %	25 000 €
ARCSIS	27 000 €	32 000 €	12,21 %	32 000 €
POLE SCS	45 000 €	45 000 €	17,18 %	45 000 €
CAPENERGIES	60 000 €	60 000 €	22,90 %	45 000 €
TOTAL	243 000 €	262 000 €	100,00%	210 000 €

Neuf associations relevant de cette thématique ont été subventionnées pour un montant global de 262 000 €, représentant 18,28 % du montant total des subventions votées en 2013.

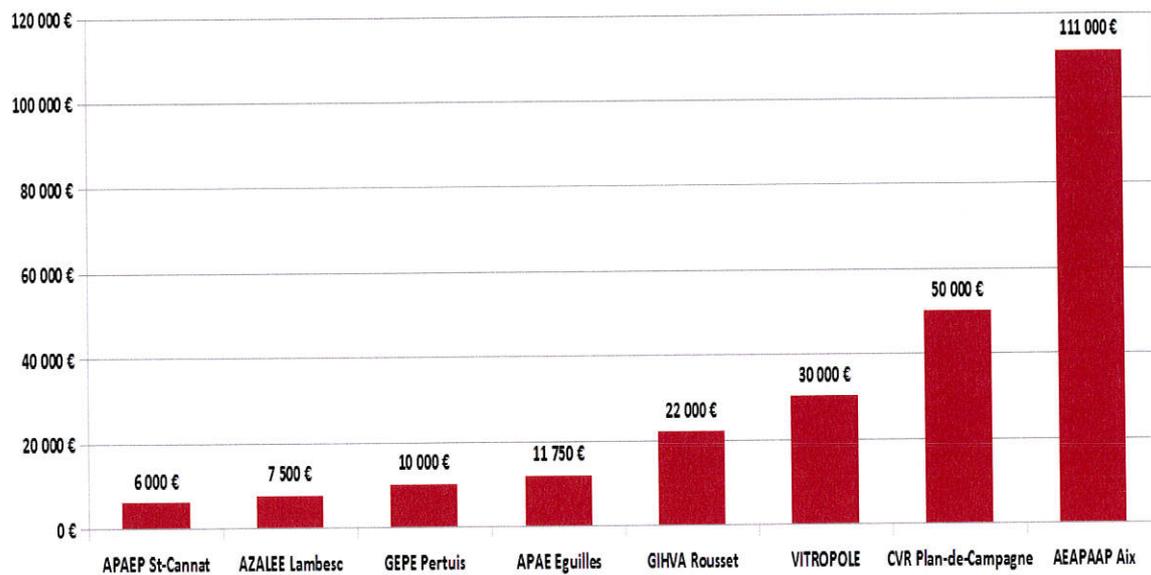
Subventions 2013 aux associations de gouvernance des Pôles d'excellence et de compétitivité



3. Gestion, coordination, animation des zones d'activités et des groupements de professionnels				
Associations	Rappel Montant voté en 2012	Montant voté en 2013	2013 (% de la thématique)	Montant voté en 2014
Association de l'Activité Economique de Venelles (AAEV)	8 000 €	0 €	0,00 %	2 000 €
Association syndicale Aix Pioline	0 €	0 €	0,00 %	10 000 €
Avenir Plan de Campagne	0 €	0 €	0,00 %	75 000 €
Association du Pôle d'Activités de Saint-Cannat (APAEP St-Cannat)	7 500 €	6 000 €	2,42 %	6 000 €
Association de la Zone d'Activités de Lambesc Et Environs (AZALEE)	5 000 €	7 500 €	3,02 %	7 500 €
Groupement des Entreprises de Pertuis et environs (GEPE)	12 000 €	10 000 €	4,03 %	10 000 €
Association du Pôle d'Activités d'Eguilles (APAE Eguilles)	11 750 €	11 750 €	4,74 %	10 000 €
Groupement des Industries de la Haute Vallée de l'Arc (GIHVA) Rousset	22 000 €	22 000 €	8,86 %	23 000 €
Vitropole Entreprendre (Vitrolles)	0 €	30 000 €	12,08 %	35 000 €
Centre de Vie Régional (CVR) Plan-de-Campagne	10 000 €	50 000 €	20,14 %	50 000 €
Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence (AEPAAP)	111 000 €	111 000 €	44,71 %	111 000 €
TOTAL	187 250 €	248 250 €	100,00%	339 500 €

Huit associations relevant de cette thématique ont été subventionnées pour un montant global de 248 250 €, représentant 17,32 % du montant total des subventions votées en 2013.

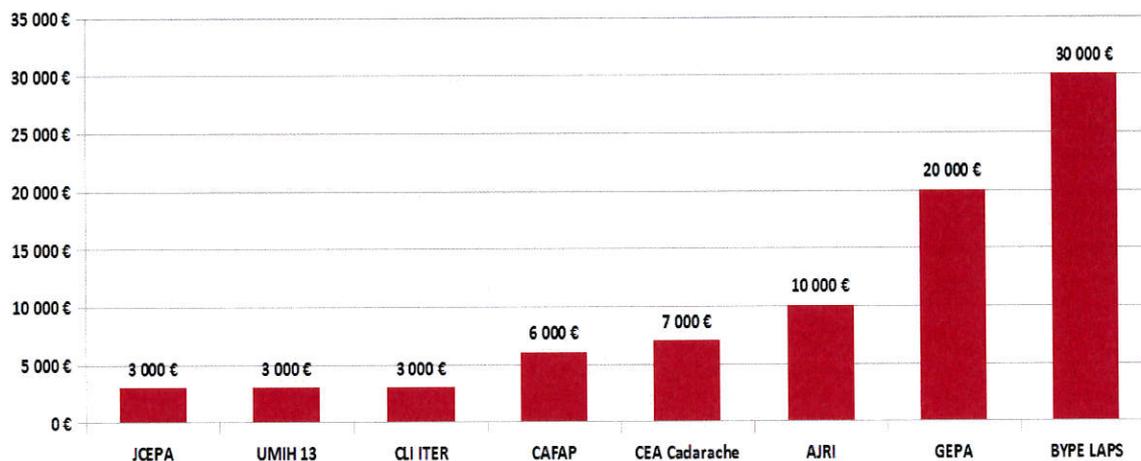
Subventions 2013 aux associations de Zones d'Activités



4. Animations, communication, événements à caractère économique				
Associations	Rappel Montant voté en 2012	Montant voté en 2013	2013 (% de la thématique)	Montant voté en 2014
International Center for Research on Environmental Issues (ICREI)	1 200 €	0 €	0 %	0 €
Association pour la Promotion de l'Institution Consulaire d'Aix et Martigues (APICAM)	2 000 €	0 €	0 %	0 €
Jeune Chambre Economique du Pays d'Aix (JCEPA)	0 €	3 000 €	3,66 %	3 000 €
Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH 13)	3 000 €	3 000 €	3,66 %	0 €
Cellule Locale d'Information (CLI ITER)	9 000 €	3 000 €	3,66 %	0 €
Club d'Affaires Franco-Allemand de Provence (CAFAP)	8 000 €	6 000 €	7,32 %	0 €
Association pour la Liberté Economique et le Progrès Social (ALEPS)	10 000 €	0 €	0 %	0 €
Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA Cadarache)	0 €	7 000 €	8,54 %	0 €
Association de Jumelages et Relations Internationales (AJRI)	10 000 €	10 000 €	12,19 %	0 €
Groupement des Entreprises du Pays d'Aix (GEPA)	20 000 €	20 000 €	24,39 %	15 000 €
Bype Labs	0 €	30 000 €	36,58 %	0 €
Centre d'Information pour la Prévention des Risques Majeurs (CIPRES)	35 000 €	0 €	0 %	0 €
TOTAL	98 200 €	82 000€	100,00 %	18 000 €

Huit associations relevant de cette thématique ont été subventionnées à hauteur de 82 000 euros, représentant 5,72 % du montant total des subventions votées en 2013.

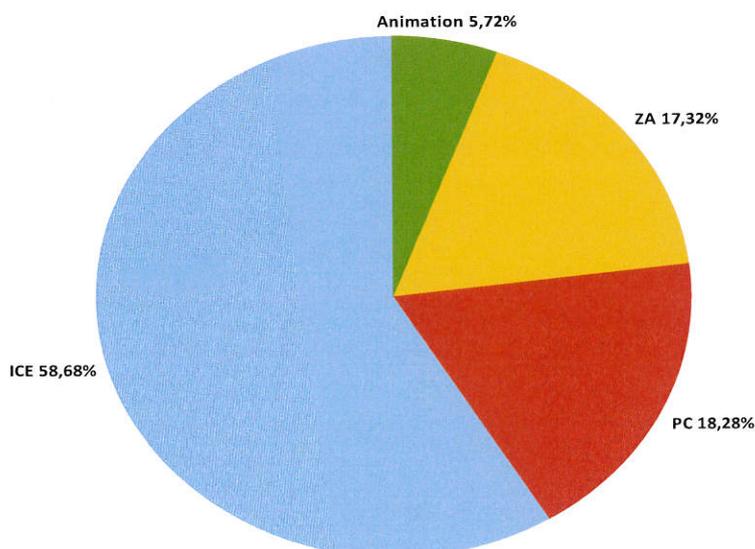
Subventions 2013
aux associations initiatrices d'animations et d'événements à caractère économique

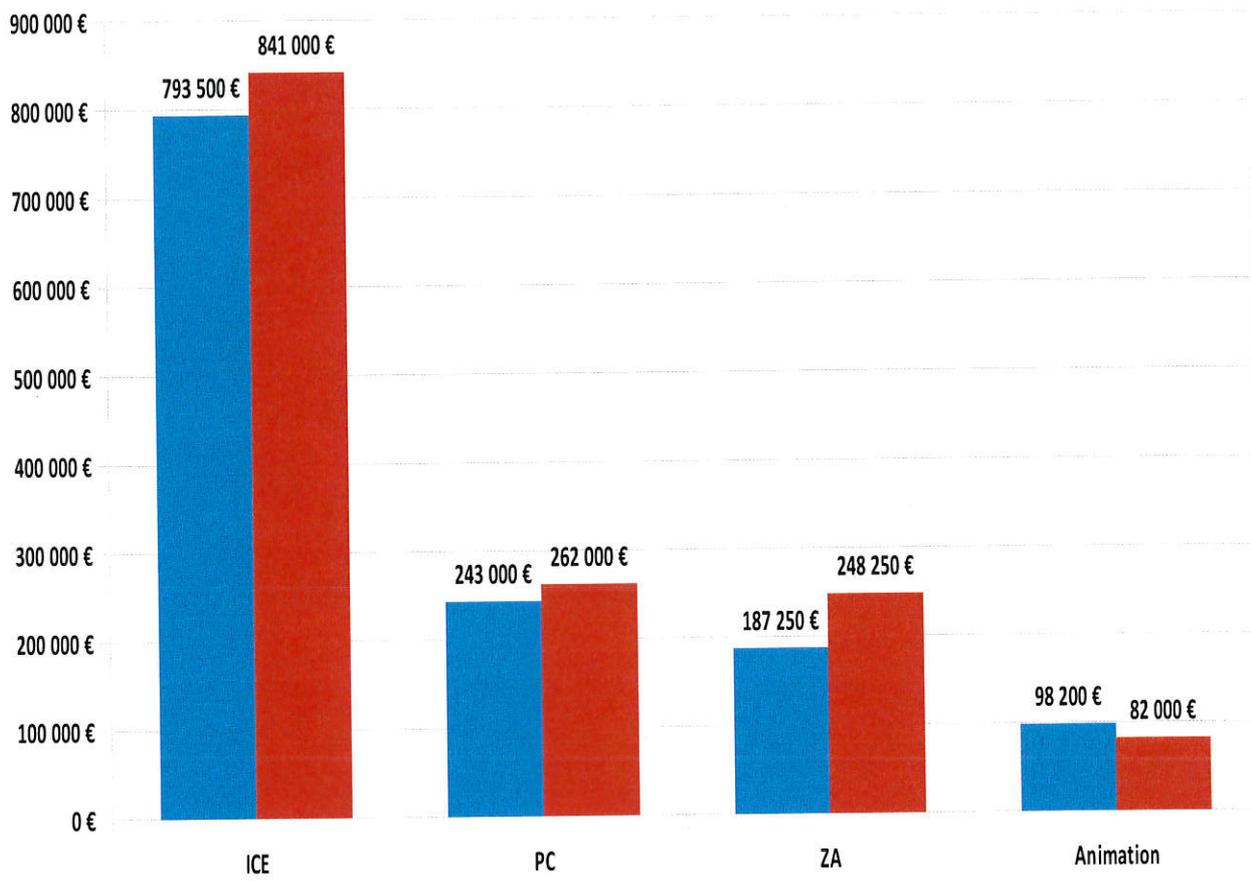


2. RÉPARTITION THÉMATIQUE DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES EN 2013

THEMATIQUE	Rappel 2012		2013		2014	
	Montant (€)	Pourcentage (%)	Montant (€)	Pourcentage (%)	Montant (€)	Pourcentage (%)
ICE	793 500 €	60,02 %	841 000 €	58,68 %	806 000 €	58,68%
PC	243 000 €	18,38%	262 000 €	18,28 %	210 000 €	15,29%
ZA	187 250 €	14,16%	248 250 €	17,32 %	339 500 €	24,72%
Animation	98 200 €	7,43 %	82 000 €	5,72 %	18 000 €	1,31 %
TOTAL	1 321 950 €	100 %	1 433 250 €	100 %	1 373 500 €	100 %

Répartition thématique des subventions attribuées en 2013





Comme les années précédentes plus de la moitié du budget « subventions aux associations » est attribuée à la thématique « soutien à la création d'entreprise », viennent ensuite les thématiques « soutien aux filières », « soutien aux zones d'activités » et enfin « soutien à l'animation ».

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE QUALITATIVE

1. L'ACTIVITE DES ASSOCIATIONS

1.1. ASSOCIATIONS EN CHARGE DE LA CRÉATION ET DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Il s'agit là d'un secteur associatif particulièrement important, que ce soit en terme d'impact ou de budget dédié. En effet, on y trouve notamment Pays d'Aix Développement, l'agence de développement économique de la CPA. L'association a pour objet d'accueillir et d'accompagner des entreprises françaises ou étrangères, souhaitant s'implanter ou se développer sur le territoire communautaire. Par ailleurs, elle propose aux entreprises un service d'accueil et de soutien privilégié, en accompagnant les chefs d'entreprises à chaque étape de leur projet. Enfin, PAD gère également le Dispositif d'Amorçage de Provence (DAP).

Ce fonds géré depuis 2003 par PAD à la demande de la Sous-Préfecture consiste en prêts à taux 0 % d'un montant plafonné à 40 000 € et destinés aux porteurs de projets innovants. Ces prêts sont remboursables en cas de succès de l'entreprise.

Par ailleurs, les porteurs de projets bénéficient d'un suivi professionnalisé durant toute la phase d'amorçage du projet et/ou de l'implantation de l'entreprise en pépinière, hôtel d'entreprises ou en incubateur.

Les plates-formes d'initiative locale proposent, quant à elles, de l'expertise via la mobilisation d'un réseau de partenaires techniques, des soutiens financiers par le biais de prêts d'honneur et un suivi des entreprises aidées sur les premières années de leur activité : formation, parrainage, mise en réseau, ... Elles ont pour objet de favoriser l'initiative économique par la création, la reprise ou le développement d'une entreprise. La CPA intervient notamment en faveur de Pays d'Aix Initiative (PAI) et, dans une moindre mesure, de Sud Luberon Initiative.

D'autres associations se sont investies dans l'attribution de prêts d'honneur et de financements associés à un accompagnement de l'entreprise : Réseau Entreprendre Provence, l'incubateur IMPULSE, qui bien qu'installé à Marseille, reçoit des entreprises du territoire communautaire. Certaines entreprises hébergées à la pépinière de Meyreuil sont passées par cet incubateur.

Plusieurs autres associations ont mis en place des programmes d'accompagnement des porteurs de projets et de jeunes entreprises, que ce soit pour la création, la reprise, le développement (couveuses d'entreprises Interface, ADIJE/COSENS, Provence Création d'Entreprises, ainsi que le CCE 13 et l'IRCE, ...) et proposent parfois un hébergement en pépinière (CEEI, Histoire d'Entreprises).

1.1.1. Accueil et accompagnement

Réseaux ouverts aux porteurs de projets, les structures ont été interrogées sur les projets accueillis et les résultats générés en terme de création d'entreprises, de reprise, de création d'emplois etc...

Siège social	Association	Porteurs de projets accueillis	dont à caractère innovant	dont personnes en insertion professionnelle	Porteurs de projets accompagnés	Créations d'entreprises	Reprises	Emplois créés ou conservés	Porteurs de projets parrainés	
AIX EN PROVENCE	PAD	433	0	0	185	37	0	3215	0	
	PAI	623	10	454	217	80	16	211	39	
	PROVENCE CREATION D'ENTREPRISES	79	1	0	72	14	0	17	0	
	CEEI Provence	84	84	0	130	18	0	56	0	
	CCE13	515	15	500	200	102	2	102	200	
	IRCE	63	4	43	28	9	5	96	0	
	ALUMNI BUSINESS ANGELS	Non commu-niqué	Non commu-niqué	Non commu-niqué	Non commu-niqué	Non commu-niqué	Non commu-niqué	Non commu-niqué	Non commu-niqué	
	TOTAL AIX EN PROVENCE	1.797	114	997	832	260	23	3697	239	
	MARSEILLE/AIX	INCUBATEUR IMPULSE	9	9	3	29	5	0	50	30
		RESEAU ENTREPRENDRE PROVENCE	54	13	0	44	6	4	112	11
ADIJE/COSENS		330	0	330	168	35	0	0	94	
INTERFACE		62	3	59	42	14	0	2	0	
TOTAL MARSEILLE		455	25	392	283	60	4	164	135	
PERTUIS		SUD LUBERON INITIATIVE	127	4	109	52	18	9	52	0
	CBE SUD LUBERON	413	5	310	180	112	36	142	42	
	TOTAL PERTUIS	540	9	419	232	130	45	194	42	
VITROLLES	HISTOIRE D'ENTREPRISES	3	0	0	3	3	0	3	0	
	TOTAL VITROLLES	3	0	0	3	3	0	3	0	
TOTAL GENERAL 2013		2.795	148	1.808	1.350	453	72	4.058	416	

1.1.2. Financements

Si certaines associations accordent des financements sous forme de prêts d'honneur, d'autres ont pris le parti d'aider les porteurs de projets à trouver des financements auprès des partenaires publics et privés (aide au montage de dossiers, tours de table financiers...).

Les plates-formes d'initiatives locales (PAI et SLI) et Réseau Entreprendre Provence accordent des prêts d'honneur remboursables. Ces prêts sont remboursés presque intégralement par les bénéficiaires. Quant à l'association PAD, elle gère le Fonds d'Amorçage du bassin minier élargi désormais à l'ensemble du Pays d'Aix (cf page 13).

Financements accordés en 2013	PAYS D'AIX DEVELOPPEMENT	PAYS D'AIX INITIATIVE	SUD LUBERON INITIATIVE	INCUBATEUR IMPULSE	RESEAU ENTREPRENDRE PROVENCE
Nombre de prêts d'honneur accordés	8	99	28	9	11
Montant moyen du prêt	36 250 €	8 118 €	4 214 €	35 000 €	33 636 €
Nombre de prêts d'honneur pour création	8	80	18	9	3
Taux de remboursement de prêts "création"		100 %	90 %		Non communiqué
Nombre de prêts d'honneur pour reprise	0	16	10	0	5
Taux de remboursement de prêts "reprise"		100 %	95 %		
Nombre de prêts d'honneur pour développement	0	3	0	0	3
Nombre total de prêts bancaires induits		97	18	9	10

1.1.3. Rencontres et manifestations

Les structures participent à des manifestations nationales et organisent régulièrement des rencontres thématiques, forums, carrefours, petits-déjeuners, permettant aux porteurs de projets d'échanger avec des acteurs économiques, des experts compétents en matière de gestion d'entreprise ou d'autres porteurs de projet et de se constituer ainsi un réseau professionnel.

Certaines associations se regroupent pour offrir une information complète aux porteurs de projets ; c'est le cas de PAI (avec CCE13, CEEI Provence, Couveuse INTERFACE, Provence Création d'Entreprise, ADIJE/COSENS), du CCE 13 (avec PAI, l'IRCE, Sud Luberon Initiative), d'IMPULSE avec notamment les pépinières et les pôles de compétitivité. Les bureaux municipaux de l'emploi et Pôle Emploi sont souvent sollicités pour participer à ces actions d'information.

1.1.4. Communication

Pour diffuser leurs informations, les associations utilisent divers supports de communication : flyers, affiches, réseaux sociaux, plaquettes, bulletins d'information..... Elles disposent toutes d'un site Internet qui devient l'outil de référence.

Elles font également appel à la presse locale (La Provence, le Courrier d'Aix, ...) et professionnelle (le Nouvel Economiste, Les Nouvelles Publications, Les Echos).

1.2. ASSOCIATIONS DE SOUTIEN AUX FILIÈRES D'EXCELLENCE

Les pôles de compétitivité sont des associations regroupant, autour de thématiques ciblées, un ensemble d'acteurs de l'innovation : PME, organismes de recherche, centre de formations. L'ensemble de ces membres participe à l'émergence de projets de R&D collaboratifs.

L'objectif de ces associations est de renforcer l'écosystème territorial d'innovation et de croissance en structurant et en animant les filières régionales. Ils ont fortement contribué à l'attractivité de leur territoire. Mise en place lors du comité interministériel d'aménagement et du développement du territoire (CIADT) du 14 septembre 2004, la politique des pôles a fait l'objet d'une première évaluation externe en 2008, qui avait conclu au dynamisme des structures naissantes et à la mobilisation prometteuse des entreprises.

Ce groupe d'associations comporte bien entendu les structures de gouvernance des Pôles de compétitivité présents en Pays d'Aix (Capénergies, Eurobiomed, Pôle Pégase, Pôle Risques, Pôle SCS, POPsud/Optitec) ainsi que deux associations professionnelles représentant respectivement les filières microélectronique (ARCSIS) et eau, environnement, développement durable (Ea-Eco-Entreprises).

Outre les missions d'animation, de mise en réseau et de formation, propres à la plupart des associations à caractère économique, ces structures ont vocation à favoriser l'émergence de projets R&D collaboratifs. Le but est de renforcer la compétitivité des entreprises moyennant l'appui à la R&D et à la coopération entre PME, grands industriels, laboratoires de recherche et établissements de formation. A cet effet, les associations développent une veille économique et technologique importante et, parfois à travers leur comité scientifique, une réelle capacité d'expertise concernant les besoins industriels en terme de produits et services innovants. Cette promotion de projets technologiques va de pair avec la recherche de financements.

La deuxième évaluation de l'activité des 71 pôles de compétitivité français commandée par le gouvernement et pilotée par la DGCIS et la DATAR a été conduite entre décembre 2011 et avril 2012.

Le consortium d'évaluation, pour ce qui concerne les pôles subventionnés par la CPA a évalué :

- Très performants, les pôles : Capénergies, Eurobiomed, Pégase,
- Performants : POPsud/Optitec, Pôle Risques, Pôle SCS

Les indicateurs présentés ci-après permettent de refléter leur portée et leurs actions menées à l'échelle régionale et territoriale.

1.2.1. Entreprises adhérentes

ASSOCIATIONS	Nombre d'entreprises adhérentes	Nombre d'entreprises adhérentes en Pays d'Aix	Nombre de PME adhérentes en Pays d'Aix	Nombre total d'adhérents*
ARCSIS	43	27	24	55
CAPENERGIES	330	57	54	560
EA ECO ENTREPRISES	53	25	23	131
EUROBIOMED	156	12	12	216
INOVSYS	10	3	2	25
POLE PEGASE	196	36	29	318
POLE RISQUES	181	48	27	247
POLE SCS	186	58	33	244
POPSUD/OPTITEC	133	30	28	202
TOTAL	1.288	296	232	1.998

* Industriels, académiques, organismes de formation

1.2.2. Projets R&D

ASSOCIATIONS	Nombre de projets labellisés depuis la création	Nombre de projets labellisés en 2013
ARCSIS	100	0
CAPENERGIES	283	56
EA ECO ENTREPRISES	36	19
EUROBIOMED	493	38
INOVSYS	4	1
POLE PEGASE	279	34
POLE RISQUES	352	30
POLE SCS	426	32
POPSUD/OPTITEC	290	57
TOTAL	2.263	267

1.2.3. Ingénierie financière

Tous les pôles de compétitivité interviennent dans la recherche de financements pour les entreprises.

1.2.4. Formation et suivi des entreprises

Le développement d'une filière d'excellence passe également par l'appui aux jeunes et petites entreprises n'ayant pas suffisamment de ressources en interne pour développer les compétences juridiques, économiques et commerciales nécessaires à leur développement. Les associations interviennent ainsi sous forme de suivis individualisés ou de formations collectives. A noter qu'elles sont aujourd'hui amenées à facturer certaines prestations, d'une part dans le souci d'assurer la qualité des formations, d'autre part devant l'obligation d'augmenter leur part d'autofinancement.

Aujourd'hui, à la suite de la liquidation judiciaire de la société LFOUNDRY à Rousset, le Pôle SCS s'implique fortement aux côtés des acteurs professionnels et institutionnels dans la structuration de la filière microélectronique en région PACA.

1.2.5. Animations, rencontres, mises en réseau

L'organisation de manifestations et la participation à des événements favorisent la mise en réseau des acteurs et l'échange sur les différentes technologies et leurs usages.

Il est notamment à noter l'organisation par l'association ARCSIS, en partenariat avec les pôles de compétitivité CAPENERGIES et OPTITEC, de la conférence internationale dédiée aux « Couches Minces » dans le domaine du photovoltaïque : « Couches minces et solutions avancées Silicium », qui, du 22 au 24 mai 2013, a réuni à Aix-en-Provence des sommités du domaine.

Face au succès rencontré par cette manifestation initiée en 2010, l'événement a été pérennisé en 2011, 2012 et 2013 rencontrant un succès toujours grandissant : En 2013, plus de 160 spécialistes mondiaux du photovoltaïque représentant 27 pays des cinq continents, des speakers toujours plus reconnus, des entreprises et laboratoires plus nombreux (24 entreprises et 72 laboratoires/centres de recherche) et un nombre de stands ayant doublé de 2010 à 2013, signe du retentissement grandissant de cette conférence technique devenue en quatre ans une référence dans le photovoltaïque films minces, qui donne une image dynamique des compétences locales dans le domaine et offre aux membres d'ARCSIS la possibilité de montrer leurs savoir-faire.

ASSOCIATIONS	Nombre de rencontres organisées en 2013	Nombre de participants aux rencontres
ARCSIS	4	525
CAPENERGIES	11	580
EA ECO ENTREPRISES	16	523
EUROBIOMED	39	1.511
INOVSYS	4	120
POLE PEGASE	33	365
POLE RISQUES	34	2.000
POLE SCS	42	750
POPSUD / OPTITEC	14	1.100
TOTAL	197	7.474

1.2.6. Communication

Soucieuses d'élargir le nombre d'adhérents et de faire connaître leurs actions auprès des partenaires économiques et institutionnels, l'ensemble des associations utilise plusieurs supports de communication, en privilégiant la voie électronique. Au-delà des lettres d'information classiques, certaines associations diffusent régulièrement des informations particulières sur les appels à projets, les réunions de travail, les manifestations à venir, etc.

1.2.7. Emploi

Par le biais du développement des entreprises membres, l'action des associations tend à favoriser les créations d'emplois. C'est pourquoi, les structures ont été interrogées sur les emplois créés par les adhérents.

Malheureusement, les données recensées ne permettent pas de rapporter des chiffres fiables sur l'emploi.

Les seules informations fiables concernent le nombre de salariés des structures de gouvernance des Pôles de compétitivité et des associations professionnelles :

ASSOCIATIONS	Salariés de l'association en 2013			Nb de bénévoles actifs
	Nb salariés	Nb salariés CDI	Nb salariés CDD	
ARCSIS	4	4	0	49
CAPENERGIES	12	9	3	0
EA ECO ENTREPRISES	7	6	1	15
EUROBIOMED	11	9	2	30
INOVSYS	0	0	0	12
POLE PEGASE	18	14	4	0
POLE RISQUES	6	6	0	48
POLE SCS	11	8	3	35
POPSUD/OPTITEC	11	10	1	0
TOTAL	80	66	14	189

1.3. GESTION, COORDINATION, ANIMATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ET DES GROUPEMENTS DE PROFESSIONNELS

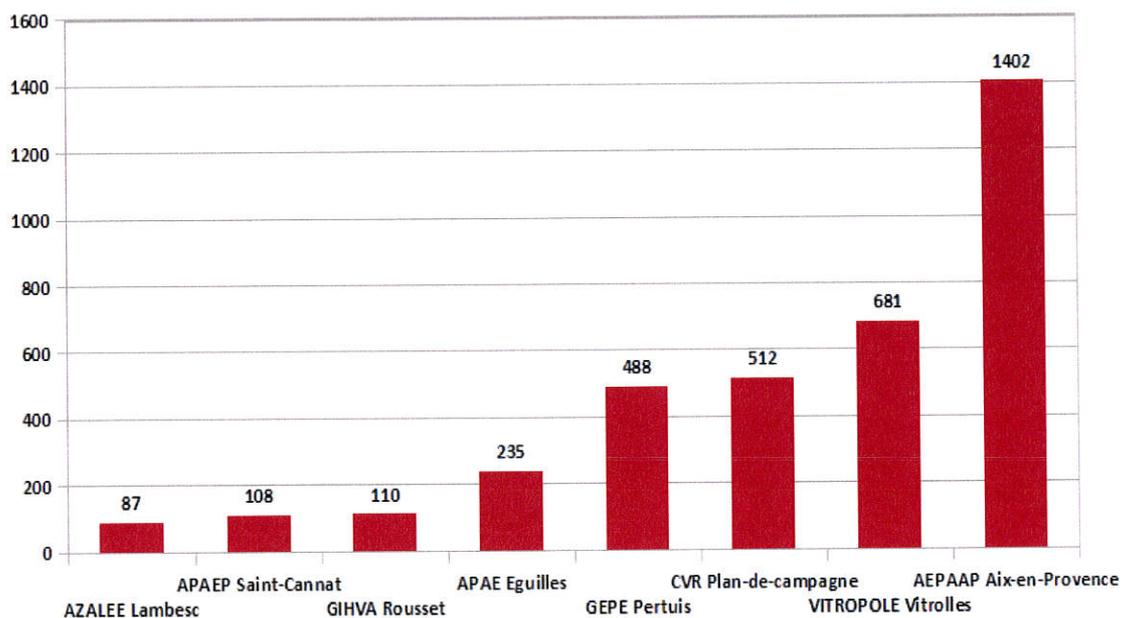
Les associations mises en place à l'échelle des principales zones d'activité ont pour objectif l'animation de la zone, au travers d'actions d'information et de rencontres thématiques. L'Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, qui est une association foncière a également en charge des missions d'aménagement et de sécurisation de la zone.

En 2013, 8 associations ont bénéficié du soutien financier de la Communauté du Pays d'Aix.

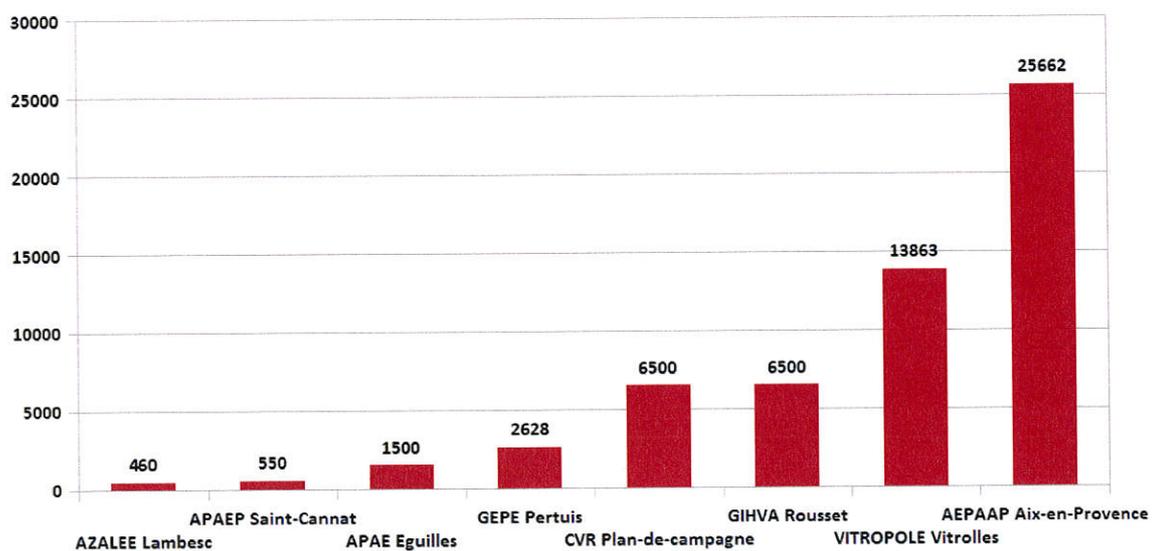
1.3.1. Les entreprises et l'emploi

Associations	Nb entreprises implantées sur la zone	Nb d'entreprises adhérentes	Nb total d'emplois sur la zone
Association du Pôle d'Activités de Saint-Cannat (APAEP St-Cannat)	108	52	550
Association de la Zone d'Activités de Lambesc Et Environs (AZALEE)	87	43	460
Groupeement des Entreprises de Pertuis et environs (GEPE)	488	56	2.628
Association du Pôle d'Activités d'Eguilles (APAE Eguilles)	235	57	1.500
Groupeement des Industries de la Haute Vallée de l'Arc (GIHVA) Rousset	110	50	6.500
Vitropole Entreprendre (Vitrolles)	681	155	13.863
Centre de Vie Régional (CVR) Plan-de-Campagne	512	250	6.500
Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence (AEPAAP)	1.402	223	25.662
TOTAL	3.623	886	57.266

Nombre d'entreprises implantées sur la zone en 2013



Nombre d'emplois sur la zone en 2013



1.3.2. Animations, réunions, rencontres

Seules ou en partenariat avec d'autres organismes (CCIMP, UPE 13, Pôle Emploi, ...), les associations prennent régulièrement l'initiative d'organiser des réunions thématiques, sous forme de petits-déjeuners, buffets-débat, business lunch, ...auxquelles la CPA est souvent conviée, le plus souvent autour d'un invité représentant une entreprise, un secteur d'activité ou un organisme extérieur.

Elles participent généralement aux forums emploi organisés par les Bureaux Municipaux de l'Emploi de la commune dont elles dépendent et/ou Pôle Emploi.

Certaines mènent en outre sur leur zone des actions de plus grande envergure visant à améliorer le quotidien de leurs adhérents, mais aussi des usagers de la zone : Plan de déplacements inter-entreprises, collecte mutualisée des déchets, actions d'incitation à pratiquer le covoiturage, sécurisation de la zone d'activités, sensibilisation à la responsabilité sociétale des entreprises....

1.3.3. Communication

Les associations s'appuient sur plusieurs supports de communication pour diffuser des informations à leurs membres : newsletters, mails d'information, guide pratique (AZALEE), Flash Info, panneaux d'affichage, site Internet.....

Toutes les associations sollicitent le magazine bimestriel « Les Energies de la Victoire » pour leurs insertions, mais également les font paraître dans « La Provence » et les bulletins municipaux de la mairie dont elles dépendent.

1.4. ANIMATIONS, COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTS À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE

Ce dernier groupe réunit des associations ayant pour vocation d'animer des réseaux d'acteurs économiques, dans différents domaines d'intervention : échanges internationaux, secteurs ou problématiques économiques... Elles organisent notamment des manifestations ou rencontres et font preuve d'un effort de communication en direction des publics cibles.

Huit associations relèvent de cette thématique :

- Association de Jumelages et Relations Internationales (AJRI)
- Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière (UMIH 13)
- Club d'Affaires Franco-allemand de Provence (CAFAP)
- Groupement des Entreprises du Pays d'Aix (GEPA)
- Jeune Chambre Economique du Pays d'Aix (JCEPA)
- Commission Locale d'Information de Cadarache (CLI Iter)
- Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA Cadarache)
- Bype Labs

Les plus représentatives sont : Aix Jumelages Relations Internationales (AJRI) qui participe à la promotion des activités économiques, culturelles, de développement durable des villes jumelles et le Club d'Affaires Franco-Allemand de Provence (CAFAP), dont la vocation est de faciliter les échanges économiques entre la Région PACA et l'Allemagne dans un contexte européen.

1.4.1. Animations, réunions, rencontres

La vocation de l'AJRI est d'organiser des échanges culturels, sportifs, artistiques, commerciaux entre Aix-en-Provence et ses villes jumelles (Ainsi, le marché de Noël de la Rotonde est-il organisé par cette association).

Quant au Club Franco-allemand de Provence, il met en oeuvre des rencontres et des ateliers sur les thèmes du développement durable.

Il aide les sociétés à la recherche de personnel germanophone à travers la transmission de CV et d'offres d'emploi.

Il a en outre pour vocation de faciliter l'implantation de sociétés allemandes autour d'ITER.

Il intervient comme expert pays à différentes occasions (réunions clubs exports, unions patronales-section internationale, CCI), mais aussi lors d'événements organisés autour de l'Allemagne par des universités et grandes écoles.

Il co-anime le volet économique de l'accord de partenariat existant depuis février 2012 entre la région PACA et le land de Bavière par des actions concrètes, notamment en direction des pôles de compétitivité de ces deux régions.

Entre autres manifestations organisées par le CAFAP en 2013, citons :

1) L'organisation en juin 2013 d'un triple jubilé, à savoir :

- ✓ Les 20 ans du CAFAP
- ✓ Le 50^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée
- ✓ Marseille, capitale européenne de la culture 2013 – MP 2013

Cette manifestation organisée sur deux jours, sous le haut patronage du Consul général d'Allemagne à Marseille et en partenariat avec la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie de Paris, a réuni une centaine de représentants du monde économique et universitaire, des membres du CAFAP, mais aussi des représentants de huit autres clubs d'affaires franco-allemands (Montpellier, Toulouse, Lyon, Paris, Düsseldorf, Strasbourg, Francfort, Hambourg)

A cette occasion, le CAFAP a notamment organisé une table ronde franco-allemande autour du thème « Mittelstand allemand et PME françaises, regards croisés sur ces deux modèles » suivie d'une soirée festive avec une rétrospective de ces vingt dernières années et des interventions artistiques.

2) L'organisation en novembre 2013 d'un séminaire franco-allemand « Eau et assainissement – synergies et perspectives franco-allemandes ».

Cette action s'intègre dans un cycle annuel de séminaires ayant pour thème les énergies renouvelables en mettant l'accent sur une seule de ces énergies.

Dans un monde où 2,6 milliards de personnes n'ont pas accès à un assainissement de base et 1,6 million de personnes décèdent chaque année de maladies liées à l'eau et à un assainissement insuffisant, le service de dépollution des eaux usées est en effet primordial en termes de santé publique et d'équilibre écologique.

Regroupant divers experts et représentants d'entités publiques et privées de France et d'Allemagne, le séminaire est revenu sur cette problématique centrale de la société moderne où près de la moitié de la population mondiale vit en zone urbaine. Un des objectifs principaux de cette action était aussi de développer et intensifier la coopération entre instances politiques et publiques comme le Pôle Eau et des clusters allemands spécialisés dans la thématique de l'eau comme énergie renouvelable et toute la chaîne d'assainissement et de dépollution.

Un deuxième volet essentiel était de favoriser les partenariats industriels franco-allemands et de démontrer que ces synergies et croisements de compétences constituent une vraie longueur d'avance pour conquérir ensemble des marchés au niveau national, mais aussi à l'international.

2. LE FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS

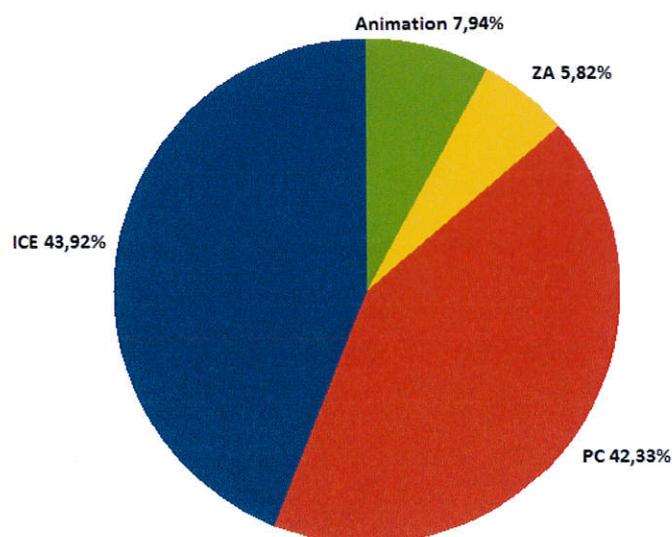
Après l'analyse de l'activité des associations, il paraît important de porter une attention particulière au fonctionnement interne des associations et notamment au nombre de salariés qu'elles emploient et aux types de contrats.

2.1. LE PERSONNEL DES ASSOCIATIONS

Le tableau ci-dessous indique le nombre de salariés par thématique, ainsi que la nature des contrats de travail.

	Création d'entreprise	Filières d'excellence	Zone d'activités	Actions d'animations	Total
Nombre de salariés	83	80	11	15	189
dont CDI	70	66	8	15	159
dont CDD	3	14	3	1	21
dont contrats aidés	10	0	0	1	11
Nombre de bénévoles actifs	457	189	85	112	843

Répartition du nombre de salariés par thématique



Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les délibérations :

- n° 2012-A221 du 14 décembre 2012
- n° 2013-B115 du 07 mars 2013
- n° 2013-A041 du 28 mars 2013
- n° 2013-B194 du 16 mai 2013
- n° 2013-B276 du 27 juin 2013
- n° 2013-B410 du 26 septembre 2013
- n° 2013-B470 du 07 novembre 2013
- n° 2013-B537 du 05 décembre 2013

... approuvant le versement des subventions 2013 sus-mentionnées ;

VU l'information faite en Commission du Développement économique et Emploi du 4 février 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du bilan 2013 de l'activité des associations à caractère économique présenté ci-dessus.

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Présentation du bilan 2013 des actions d'associations à caractère économique

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après avoir pris connaissance du rapport, le Bureau en prend acte et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



20 FEV. 2015